



La Tardoire à La Rochefoucault (16), le 18 janvier 2022. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
Des cumuls de pluies déficitaires	
EAUX SOUTERRAINES	/ p.4
51% des piézomètres avec un niveau proche à supérieur à leur moyenne	
COURS D'EAU	/ p.5
Une grande majorité des stations de mesure avec un débit inférieur à leur moyenne (84%)	
MESURES DE RESTRICTION	/ p.8

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Janvier 2022

Bulletin n°197
-
Janvier 2022

ÉDIT'EAU

En janvier, à l'inverse du mois précédent, les précipitations ont été déficitaires sur l'ensemble du Poitou-Charentes.

La situation des nappes souterraines s'est légèrement améliorée par rapport à fin décembre. En effet, 51% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne. Janvier 2022 se place au 7^e rang des situations les moins favorables de ces 22 dernières années à la même période.

Avec le manque de pluies significatives pour la saison une bonne partie du mois, la quasi-totalité des stations de mesure des débits des cours d'eau suivies, présentent des débits mensuels inférieurs aux valeurs moyennes mensuelles. Au 1^{er} février l'humidité des sols est proche de la normale en Charente, mais 10 à 20% plus faible sur le Poitou.

Les taux de remplissage des 2 grands barrages-réservoirs de la Charente restent très supérieurs à la moyenne calculée sur l'historique de chaque barrage, et sont inférieurs en ce qui concerne ceux des Deux-Sèvres.

Des restrictions demeurent sur certains usages en Vienne et en Deux-Sèvres.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DÉBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
LES MESURES DE RESTRICTION	/ p.8

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

JANVIER 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

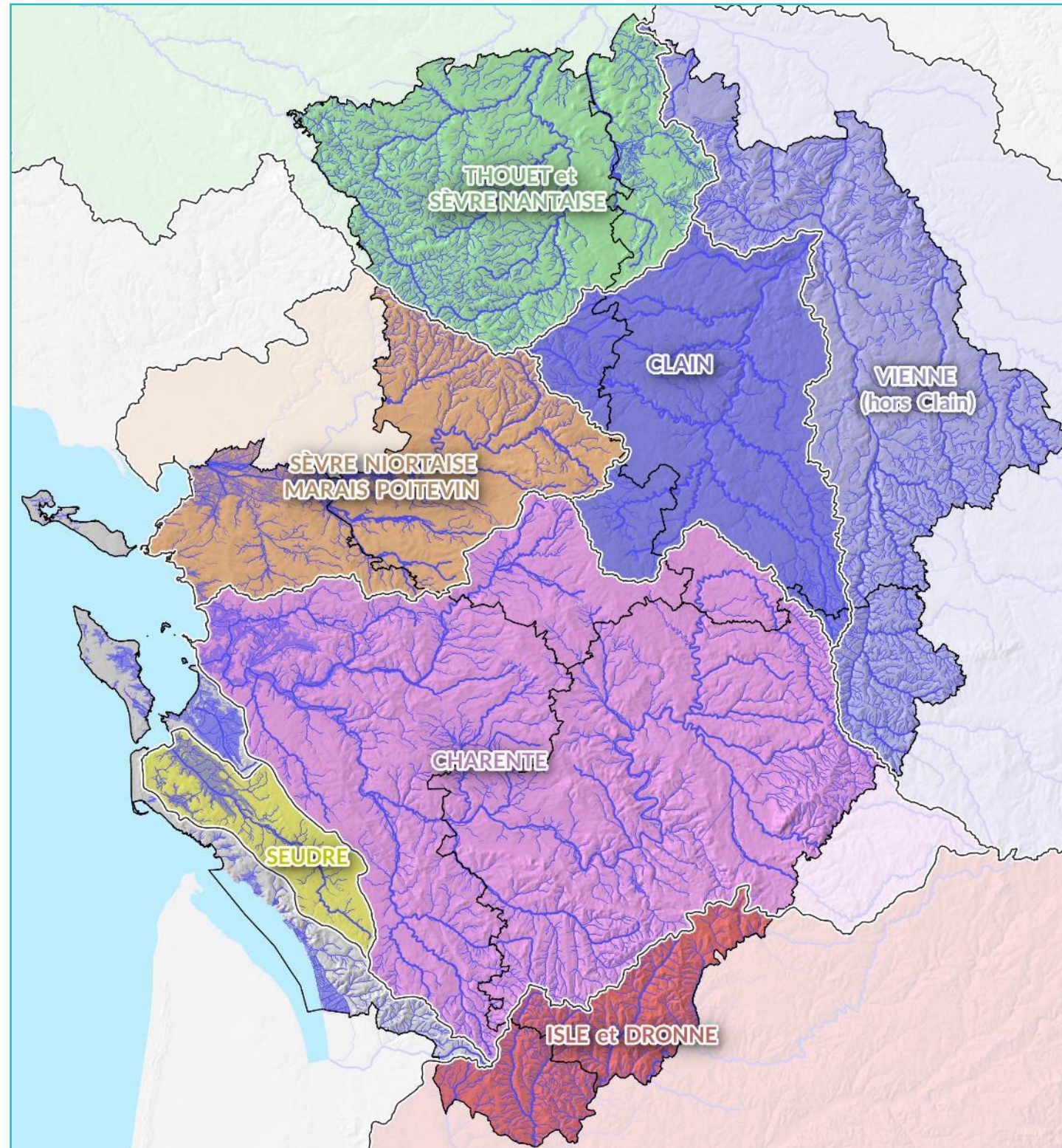
- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 1 proche et 5 inférieurs. Evolution : 3 en baisse et 4 en hausse.
5/7
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 3 en fort déficit (-50 à -80%), et 7 en léger déficit.
7/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à sa moyenne, 8 proches et 7 inférieurs. Evolution : 0 en baisse, et 18 en hausse.
8/18
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50% et -80%), 3 en léger déficit (-10% à -50%), 1 conforme.
3/5

SEUDRE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur à la moyenne, 2 proches. Evolution : 0 en baisse, 2 en hausse.
2/2
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en léger déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), et 1 conforme
1/2



Vienne (hors Clain)

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -75% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur, 3 inférieurs à la moyenne, 2 proches. Evolution : 4 en hausse, 1 en baisse
3/5
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 0 station supérieure à la moyenne, 1 conforme, 7 inférieures, 3 très inférieures (déficit entre -50 et -80%)
7/11

CLAIN

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 5 proches, 17 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 21 en hausse, 5 en baisse, 1 indéterminé.
17/27
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en fort déficit par rapport à leur moyenne (-50 à -80%), 2 en déficit léger (-10% à -50%).
7/9

CHARENTE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -75% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 8 supérieurs à leur moyenne, 22 inférieurs, et 19 proches de la moyenne, 2 indéterminés. Evolution : 46 en hausse, 3 en baisse, 1 indéterminé.
22/50
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 12 stations inférieures de -10 à -50%, et 3 conformes, et 0 supérieure
12/15

ISLE ET DRONNE

- PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur à la moyenne, 2 proches, 1 inférieur. Evolution : 2 en hausse, 0 en baisse.
2/3
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 0 station supérieure, 3 conforme, et 1 en déficit
3/4

Légende – Pictogrammes

- Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin
- Niveaux des nappes
X/Y
- Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

- Très supérieur à la moyenne / excédent important
- Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
- Conforme à la moyenne
- Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
- Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
- Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

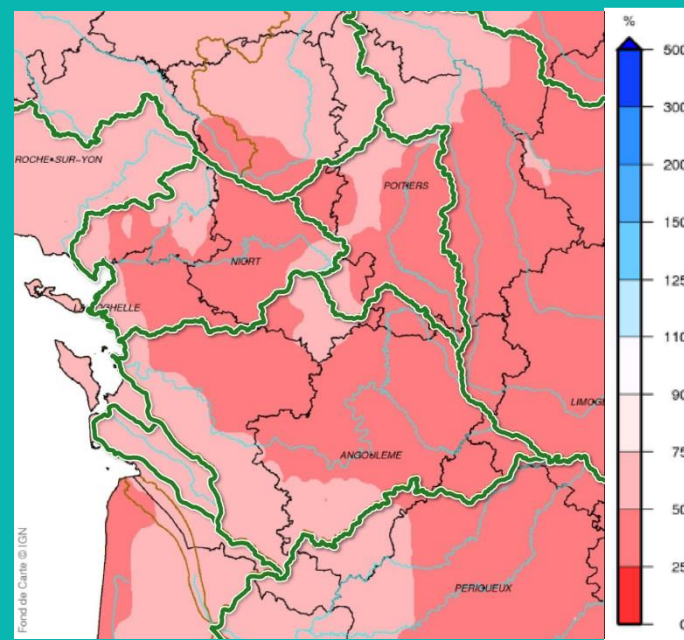
PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de décembre 2021 édité le 04 février 2022.

Pluviométrie du mois de janvier 2022

La présence d'un anticyclone à proximité de la France du 12 au 30 janvier 2022 marque fortement le bilan météorologique du mois (peu de pluie, ensoleillement exceptionnel, nombreux brouillards et gelées). Le temps **reste** pratiquement **sec**, hormis du 3 au 10 janvier. Au total dans le mois, il est tombé 25 à 60 mm.

Ces quantités sont 30 à 65 % déficitaires. Moyenné sur le Poitou-Charentes, le cumul de janvier 2022 fait partie des 5 plus faibles depuis le début des années 2000 (4e rang pour la Vienne).



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de janvier 2022

Cumuls aux quatre principales stations

Les cumuls pluviométriques du mois de janvier 2022 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de -45% à la station de Poitiers, de -59% à la station de Niort, de -48% à celle de Cognac, et de -40% à celle de La Rochelle.

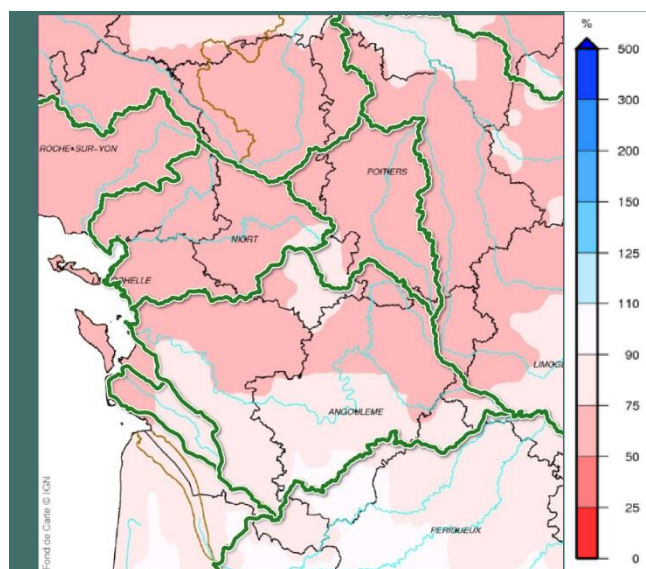
COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
DECEMBRE	JANVIER	DECEMBRE	JANVIER	DECEMBRE	JANVIER	DECEMBRE	JANVIER
94.6	37.7	94.4	43.5	113.2	34.7	71.9	34.1
(84.3)	(71.9)	(87.2)	(72.9)	(96.2)	(84.4)	(68.8)	(61.8)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à janvier 2022

Les excédents de décembre atténuent les déficits enregistrés en novembre et janvier, sans parvenir à les compenser. Les totaux pluviométriques de ces 3 mois sont 20 à 40 % déficitaires, excepté dans le sud de la Charente plus conforme.

Cette période se classe parmi les 5 plus faiblement arrosées depuis le début des années 2000 à l'échelle de la région Poitou-Charentes.



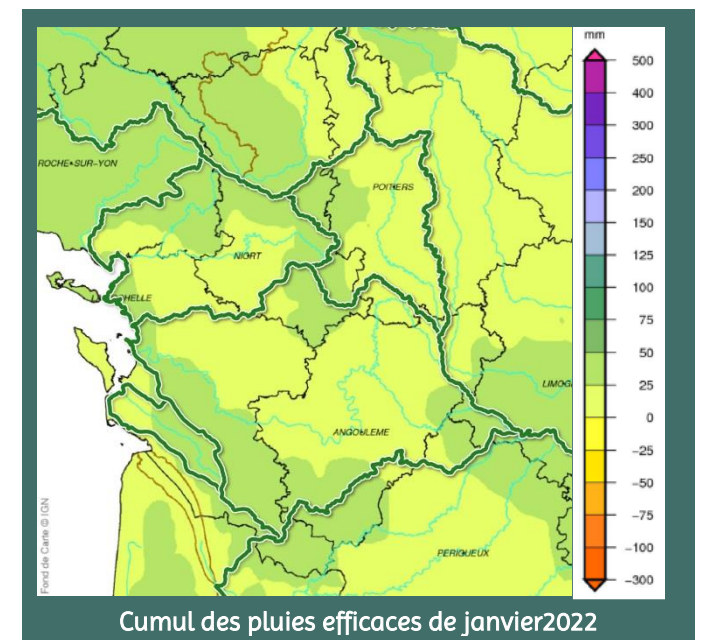
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à janvier 2022)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies ont été **faiblement efficaces** en janvier, avec un **cumul mensuel** qui varie de 15 à 35 mm.

Les **cumuls de pluies efficaces** sur cette période varient de 80 mm dans le nord du Poitou, à 200 mm dans le sud de la Charente.

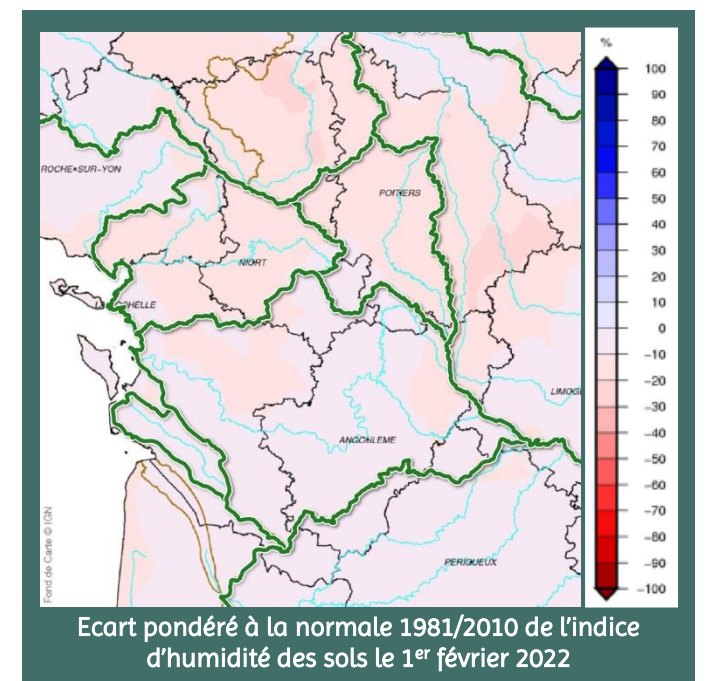


Cumul des pluies efficaces de janvier 2022

Humidité dans les sols superficiels

Les sols secs pour un début d'année, s'humidifient temporairement avec les pluies de la 1ère décennie de janvier, mais s'assèchent par la suite.

Au **1er février 2022**, l'**humidité des sols** est relativement **conforme à la normale** du jour dans les Charentes avec une tendance sèche, et est **10 à 20 % plus faible** que d'habitude sur le Poitou. Une telle situation se produit **1 à 2 fois tous les 10 ans** à cette époque de l'année sur les 2/3 nord des Deux-Sèvres et l'est de la Vienne.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1er février 2022



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale-hivernale 2021/2022 des nappes d'eaux souterraines n'a pas été satisfaisante en l'absence de précipitations importantes. En effet, les mois d'octobre, novembre, et une bonne partie de décembre, ont été secs engendrant une baisse des niveaux jusqu'en décembre. Fin décembre, les fortes pluies enregistrées ont permis aux nappes d'amorcer leur recharge en janvier.

Ainsi, au **31 janvier 2022**, la situation s'est **améliorée** par rapport à celle observée fin décembre, avec **55 piézomètres** qui présentent un niveau **inférieur à la moyenne interannuelle**, soit **49%** du parc tous types de nappes confondus (64% fin décembre). **51% des piézomètres** indique des niveaux **proches ou supérieurs à la moyenne** (36% fin décembre).

Fin janvier, **13 piézomètres** présentent une **baisse** par rapport au mois précédent, et **99** indiquent une **hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 78 en baisse et 34 en hausse, fin décembre 2021 par rapport à fin novembre).

Au 31 janvier, la situation de 2022 se situe au **7^{ème}** rang des situations les moins favorables de ces 22 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

46% des piézomètres sont **proches ou supérieurs à la moyenne** de plus de 5% (30% fin décembre), dont 37% proche de la moyenne ; **43 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (54%).

Pour les nappes captives :

64% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs à la moyenne** de plus de 5% (53% fin décembre), dont 33% proche de la moyenne ; **12 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (36%).

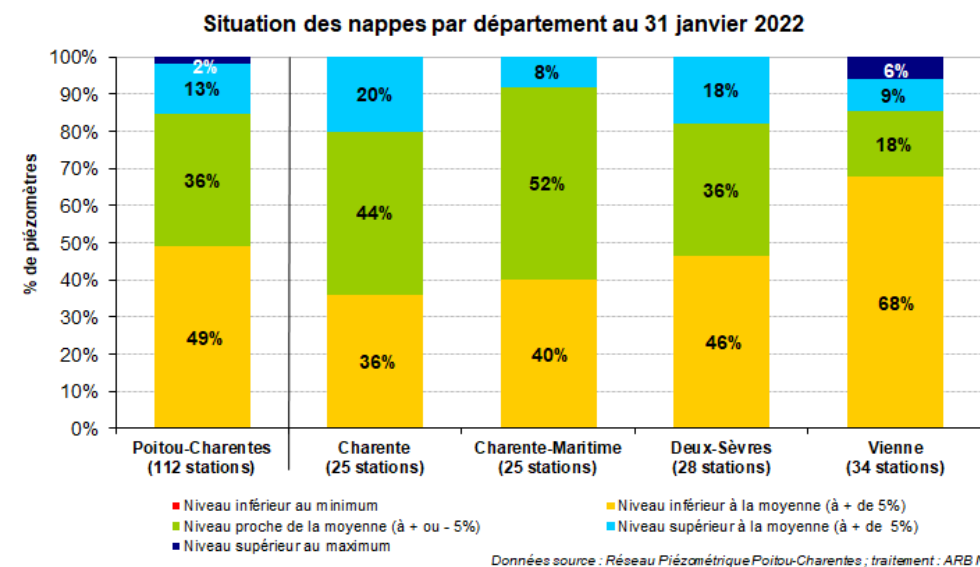
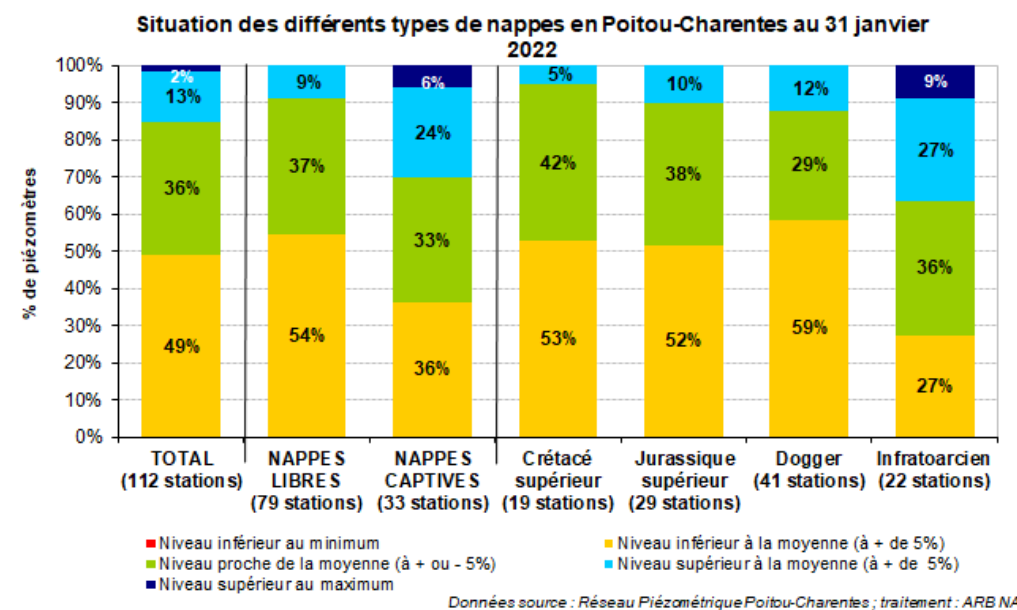
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est **améliorée** fin janvier par rapport à fin décembre, avec **64%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (44% $\geq$ moyenne, fin décembre) ; **9 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** fin janvier (36%).

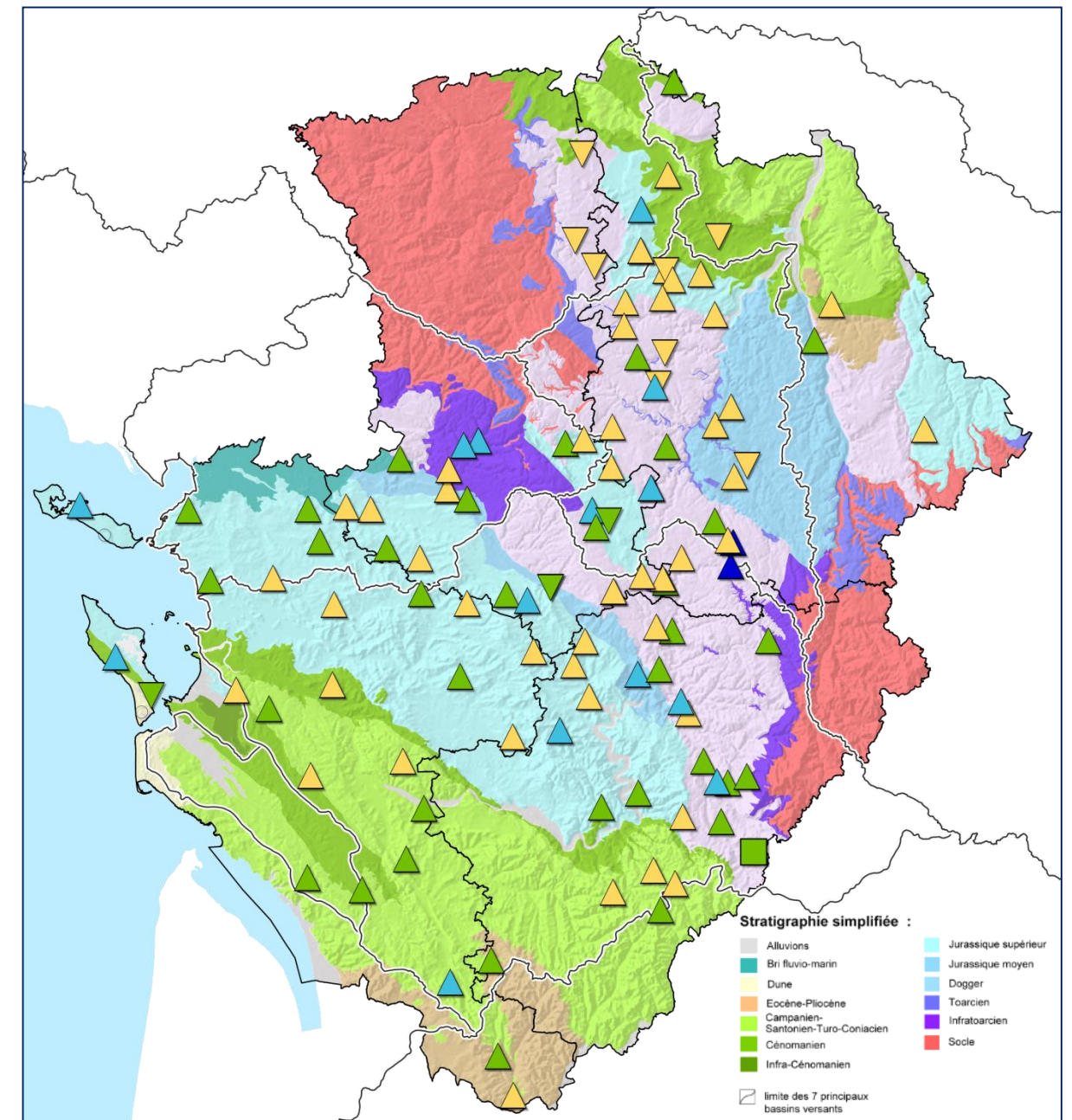
En Charente-Maritime : la situation observée fin janvier s'est **améliorée** par rapport à celle observée fin décembre: en effet, **60%** des piézomètres se situent **proches ou au-dessus de la moyenne** (27% fin décembre). **10 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne** (40%).

En Deux-Sèvres : la situation fin janvier s'est **améliorée** par rapport à celle observée fin décembre: **54%** des piézomètres sont **proches à supérieurs à la moyenne** (33% $\geq$ moyenne fin décembre) ; **13 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne** (46%).

En Vienne : la situation s'est **dégradée** fin janvier par rapport à fin décembre, puisque **32%** des piézomètres présentent un niveau **proche à supérieur à la moyenne**, contre 41% fin décembre; **23 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** (68%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 janvier 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum
- Très supérieur à la moyenne / excédent important



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prévision des Crues ; Traitements : ARB NA.

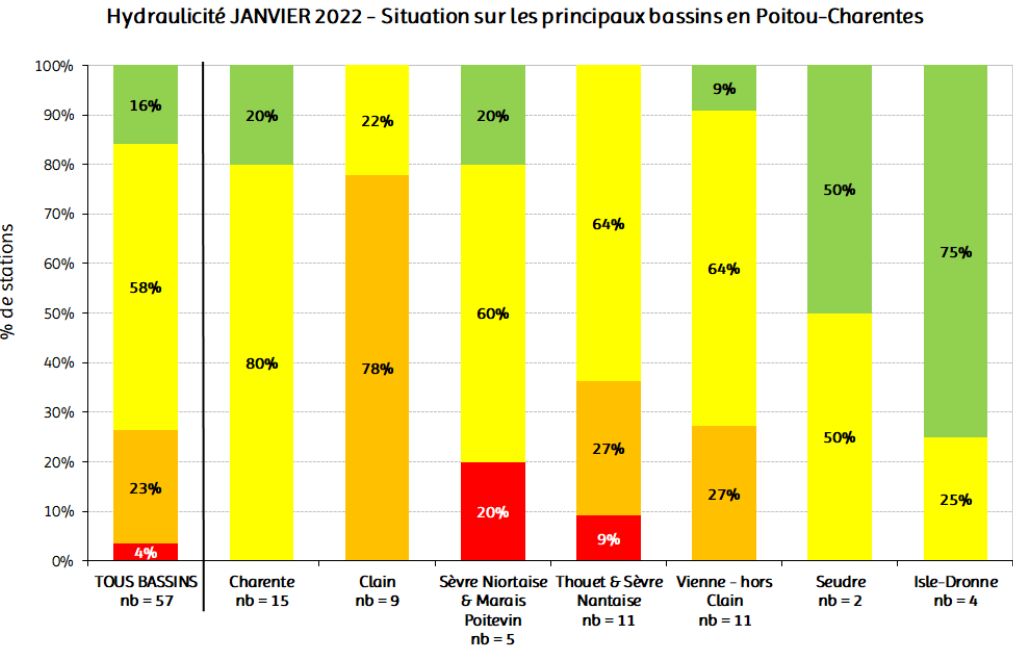
Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En janvier, on observe l'impact visible des pluies sur les débits journaliers, notamment la première quinzaine du mois. Les débits sont restés pendant une bonne partie du mois sous le débit moyen mensuel, sauf au cours des épisodes de crue (aux alentours du 10 janvier).

Par conséquent, **une grande partie des stations du territoire a un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de janvier**, hormis quelques stations des bassins de la Charente, de l'Isle-Dronne, de la Vienne, de la Seudre, et de la Sèvre Niortaise.

Ces cinq bassins présentent donc une situation moins défavorable.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Janv. 2022	Janv. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	143.11	203	70%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	10.11	26	39%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	16.17	33	49%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	11.51	18.4	63%
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	32.81	34.5	95%
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	40.63	46.7	87%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	1.13	1.22	93%

Unités : m³/s



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne**.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « *l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s* ».

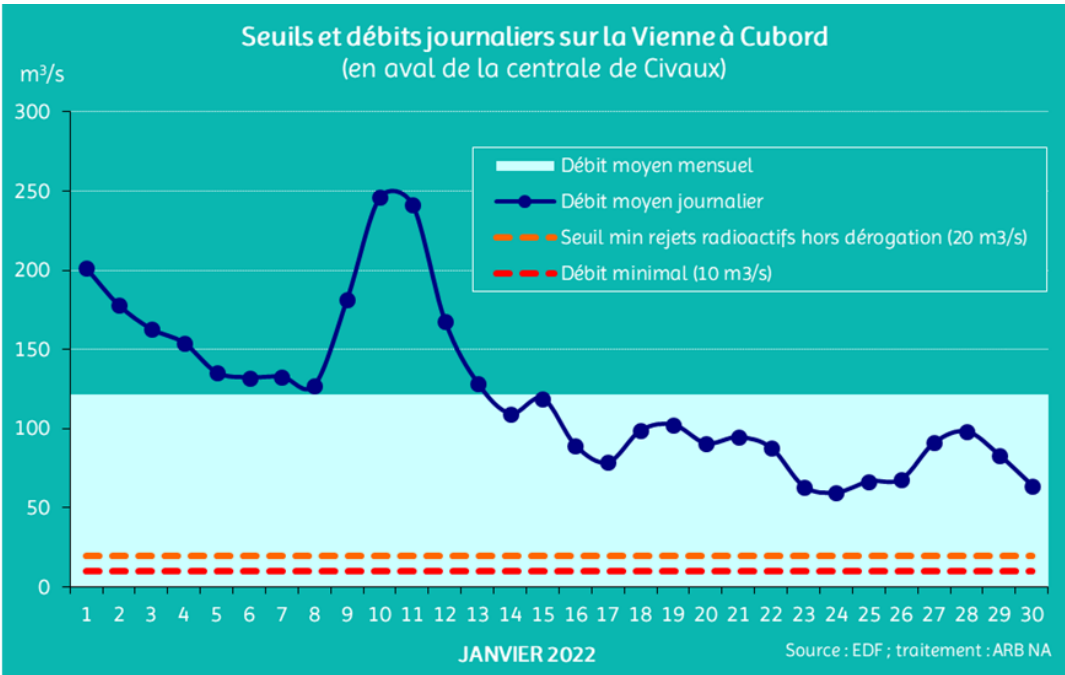
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 64 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 44,01 m³/s

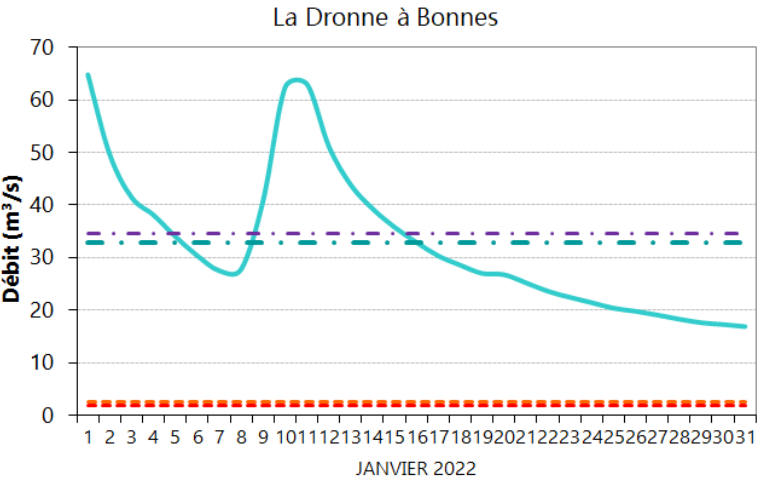
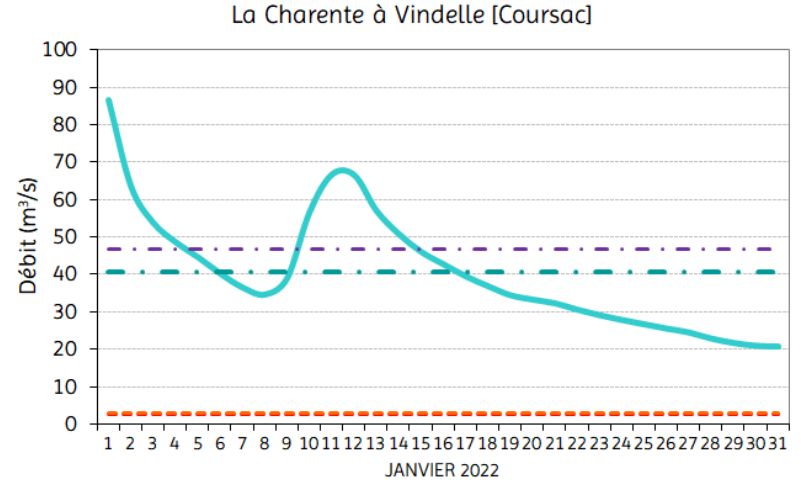
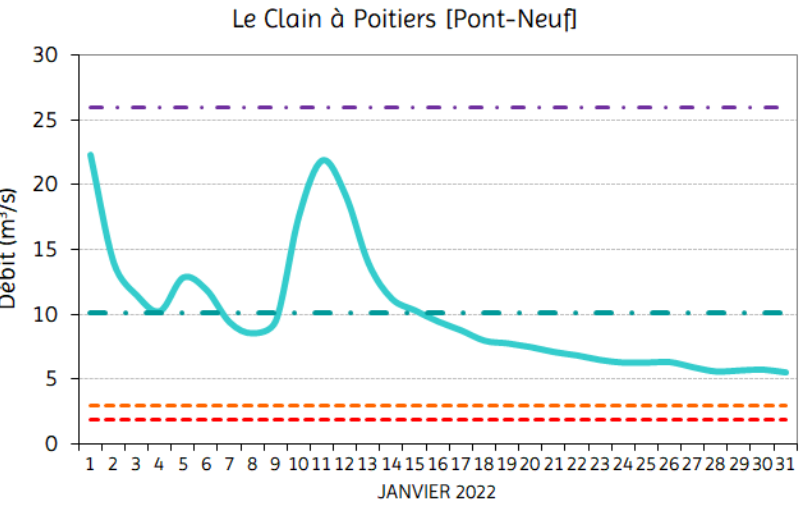
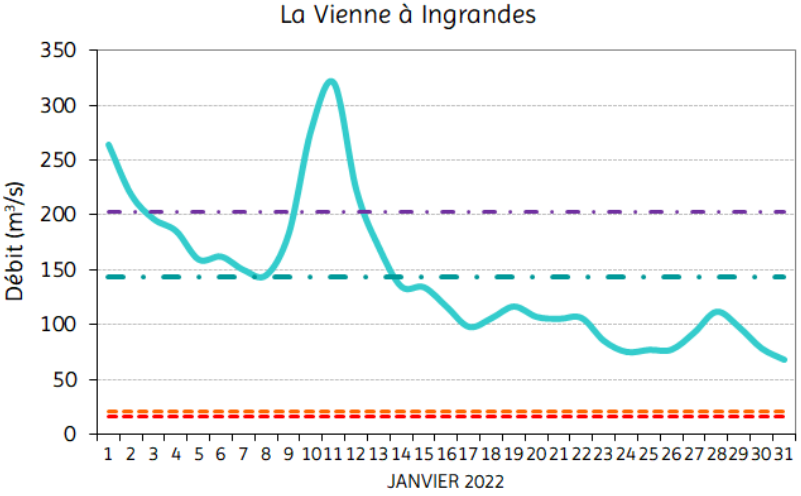
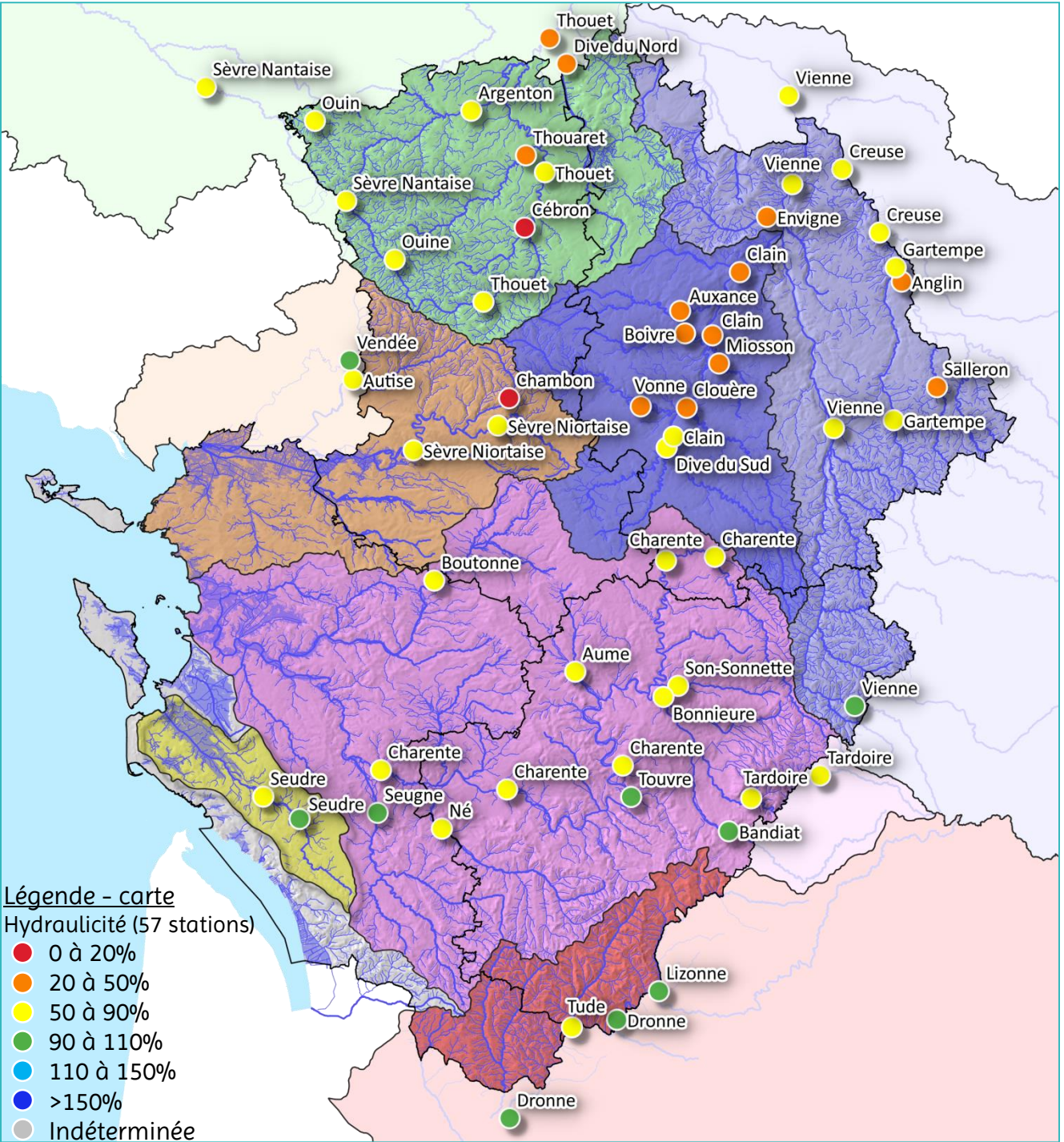
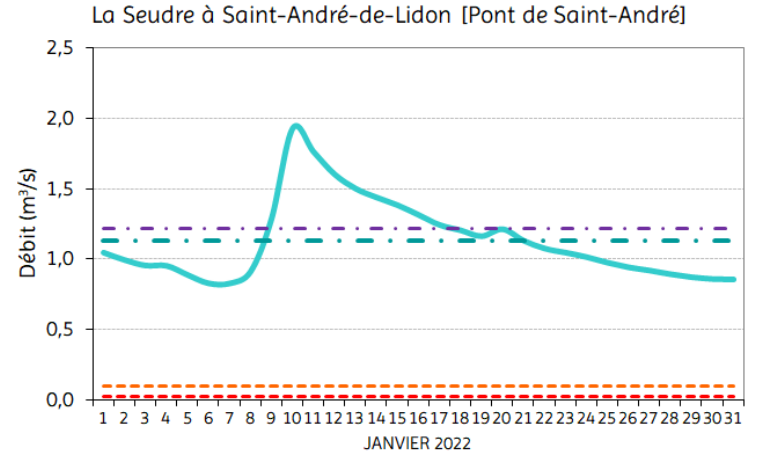
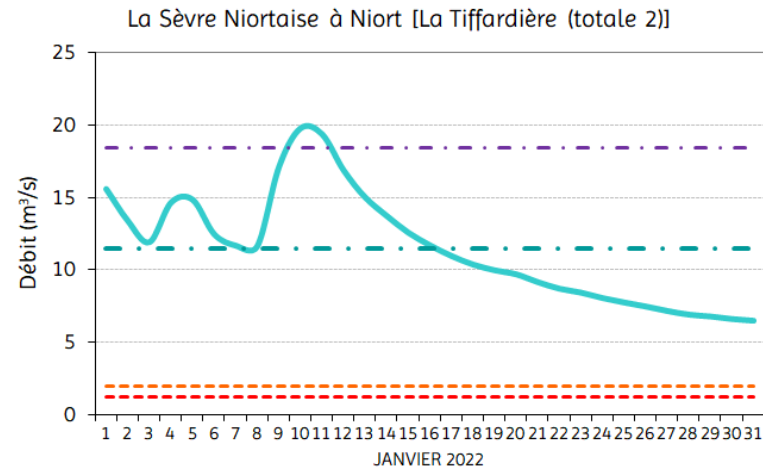
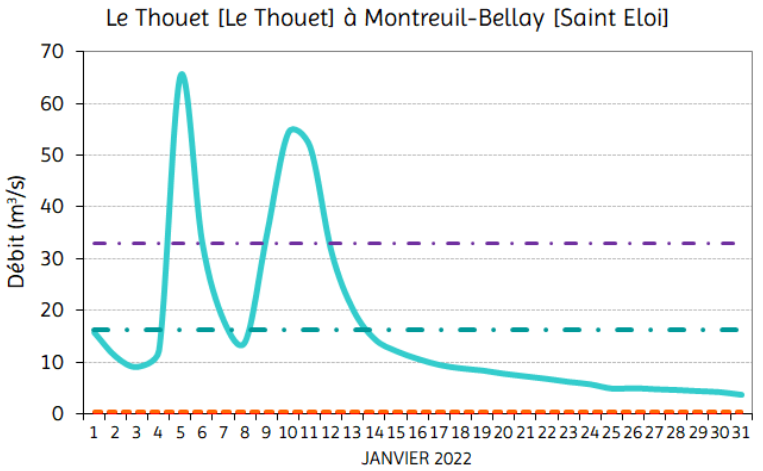
Le débit moyen journalier de la Vienne a été **supérieur à 10 m³/s en janvier**, autorisant la centrale à fonctionner. De même, il a été **supérieur au seuil minimal de 20 m³/s**, débit autorisant les rejets.



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »



Légende – graphiques débits du mois

- Débit journalier
- - - Débit moyen mensuel
- - - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit médian
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit de Crise (DCR)

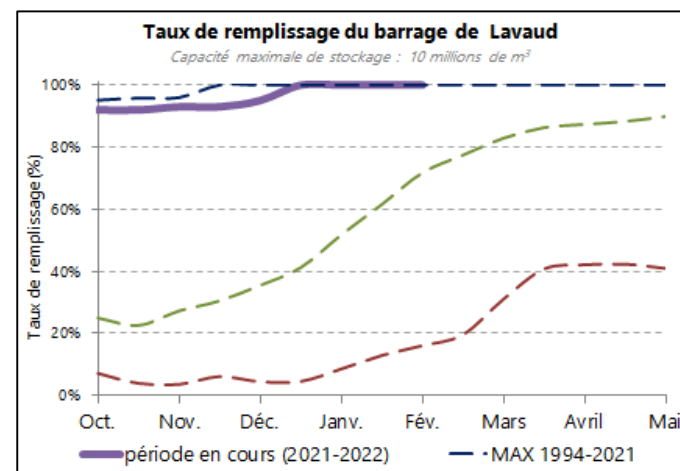
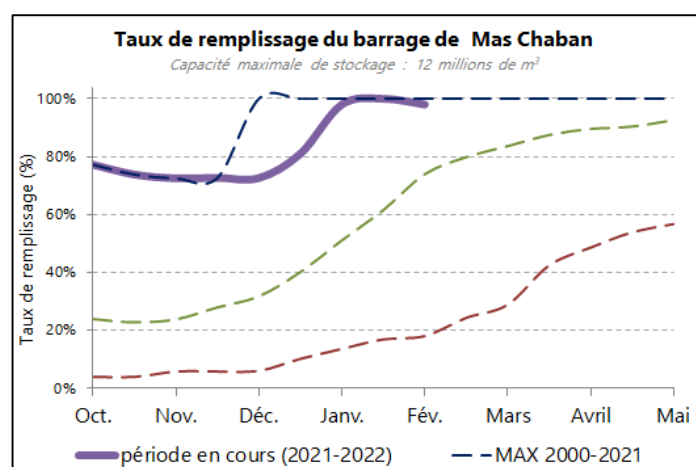
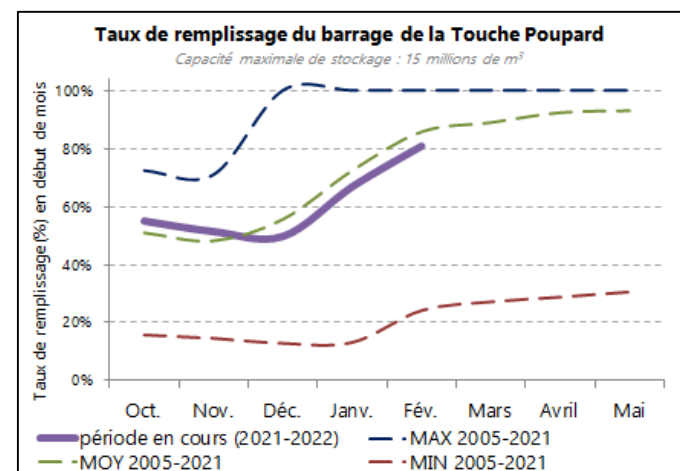
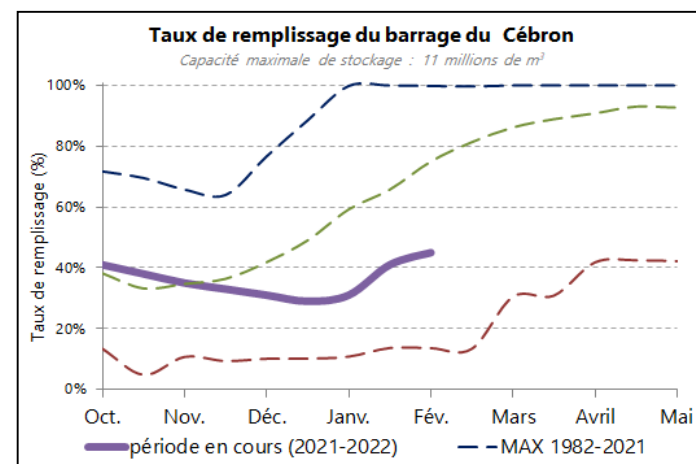
Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les fortes pluies enregistrées fin décembre 2021, les deux grands barrages-réservoirs de Charente étaient intégralement **remplis début janvier 2022** (Lavaud et Mas Chaban), alors que ceux des Deux-Sèvres (Cébron et Touche Poupard), en hausse, présentaient un taux de remplissage inférieur à la moyenne.

Début février, en Deux-Sèvres, les taux de remplissage de la **Touche Poupard** et du **Cébron** sont **en hausse**, et toujours **inférieurs à leur moyenne** (respectivement, 81% et 45%). En Charente, le barrage de **Lavaud** est **rempli** et celui de **Mas-Chaban** aussi quasiment (**98%**).



Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour **l'irrigation et en soutien d'étiage**, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

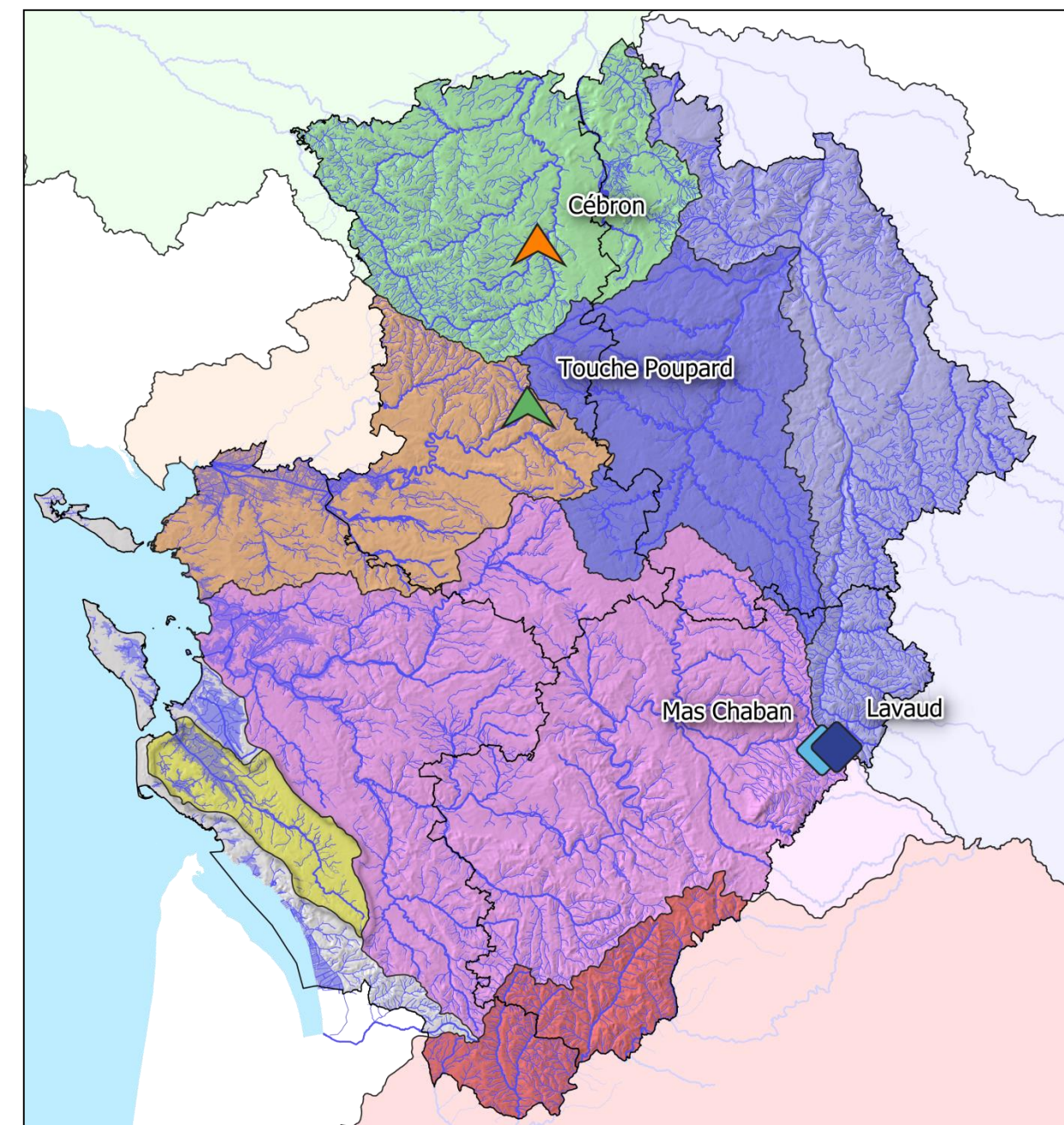
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin janvier - début février 2022



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures :
Hausse	Supérieur ou égal au maximum
Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Autres usages

Fin janvier 2022, **les manœuvres des vannes** et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau sont interdits dans le département de la Vienne, sur le bassin de la **Dive du Nord** ainsi que sur les **sous-bassins de la Pallu, de l'Auxance, de la Boivre, de la Vonne et de la Clouère**, ainsi que dans le département des Deux-Sèvres, sur les bassins du **Thouet amont, de la Dive du Nord, de l'Auxance, de la Boivre, du Lambon, et de la Vonne**.

Le **remplissage et/ou le maintien du niveau des plans d'eau et des retenues d'eau à usage d'irrigation agricole**, est toujours interdit dans le département de la Vienne, sur le bassin de la **Dive du Nord** ainsi que sur les sous-bassins de la **Pallu, de l'Auxance, de la Boivre, de la Vonne et de la Clouère**, ainsi que dans le département des Deux-Sèvres, sur les bassins du **Thouet amont, de la Dive du Nord, de l'Auxance, de la Boivre, du Lambon, et de la Vonne**, à l'exception des retenues de la Touche Poupard sur le Chambon et du Puy Terrier sur le Cébron, destinées à l'alimentation en eau potable.



La Charente à Condac (16), le 18 janvier 2022. Photo : ARB NA



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune



Le Clain à St Benoît (86), le 29 janvier 2022. Photo : ARB NA



La Charente à La Chapelle (16), le 18 janvier 2022.. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°197 – Janvier 2022



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**

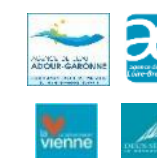


**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**

Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°197–Janvier 2022